



Lac Simon, 26 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Objet : Protégeons les animaux, nos traditions et notre terre-mère.

En référence à la nouvelle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du 23 novembre dernier, Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon demande l'aide de sa population et des Premières nations avoisinantes pour fournir des observations pertinentes qui permettraient de retrouver les coupables du potentiel acte de braconnage de deux caribous forestiers.

Le caribou forestier est une espèce présente sur notre territoire ancestral depuis des temps immémoriaux et nous avons à cœur la protection et la conservation de cette espèce. Depuis un an maintenant le Conseil de Lac Simon, ainsi que les Premières nations voisines de Kitcisakik et Long point, ont mis des efforts considérables pour faire reconnaître l'importance de cette espèce et obtenir les moyens nécessaires afin de participer activement à sa protection et sa restauration.

En juin dernier, nous avons conclu une entente historique avec les Gouvernement fédéraux et provinciaux à ce sujet. La survie de tous les individus est un élément clé dans la sauvegarde du troupeau qui est dans un état très précaire. Ainsi, nous demandons à la population de redoubler de vigilance et de ne pas hésiter à faire mention au Département des Ressources naturelles du Lac Simon de toutes informations concernant les caribous ou de gestes pouvant s'apparenter à du braconnage.

« Panima aji kigi kipihonanan awesis...Mi edi Anishnabe madiziwin...ogi Manidjihan odewesizimin » -
Cheffe Jérôme

- 30 -

Source :
Cheffe Adrienne Jérôme
Mobile : 819-860-9937